

Penser l'économie

4 avril 2003

Allocution d'ouverture	2
Benoît CHEVAUCHEZ Directeur général de l'IGPDE	
Les différentes approches des économistes aujourd'hui	4
Joël MAURICE Directeur du CERAS	
La place de la puissance publique dans les doctrines économiques contemporaines	9
Jean-Luc SCHNEIDER Sous-Directeur des politiques macroéconomiques à la Direction de la prévision, administrateur de l'INSEE	
L'économie comme discipline intellectuelle	16
Jean-Paul FITOUSSI , Président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Professeur des Universités	
A quoi sert l'économie ?	21
Christian SAINT-ETIENNE Professeur associé à l'université Paris-Dauphine, Président du Conseil stratégique européen SA	

Allocution d'ouverture

Benoît CHEVAUCHEZ
Directeur général de l'IGPDE

Les *Rencontres économiques* sont une initiative qui s'inscrit dans les nouvelles activités de l'Institut de la gestion publique et du développement économique.

Le premier objectif de ces Rencontres est de contribuer à entretenir et à développer la culture générale économique des responsables des administrations publiques. Il s'agit d'une formation qui s'adresse non pas aux professionnels de l'économie mais aux généralistes qui, dans les différentes administrations, doivent participer à la conception et à la conduite des politiques publiques nécessitant une certaine maîtrise de l'économie, c'est-à-dire l'essentiel de l'action publique.

Nous sommes partis de l'idée que l'économie est importante pour la conception des politiques et dans le dialogue avec nos partenaires. Il est important de faire en sorte que les fonctionnaires responsables de ces actions et qui interviennent dans ce dialogue puissent avoir un niveau de compétences aussi élevé que possible.

Notre formation économique est très solide en formation initiale, qu'il s'agisse des filières généralistes ou des filières d'ingénieurs. En revanche, jusqu'à présent, nous n'avons pas organisé les modalités qui permettraient de l'entretenir et de la développer. C'est pourquoi nous souhaitons susciter l'intérêt des uns et des autres pour maintenir et augmenter leurs connaissances.

Un programme comportant 8 séances, tout au long de l'année 2003, vous est proposé. Ce programme devrait se renouveler chaque année si l'expérience est concluante. Nous attendons vos remarques nous permettant d'améliorer ce programme. Celui-ci vise avant tout à pointer quelques grandes problématiques actuelles. En outre, nous souhaitons vous proposer des exposés accessibles, utilisant un langage simple.

Vous disposez de la liste des intervenants de ce programme. Nous avons réussi à attirer quelques-uns des meilleurs économistes de France et d'Europe. Nous aurons des interventions d'économistes de l'administration, de l'université, de l'entreprise, en privilégiant une approche et une pensée éclectiques et en encourageant la liberté de parole. Nous rejetons la pensée unique.

Nous avons réussi à identifier ces intervenants avec le concours du Conseil d'analyses économiques. Je tiens d'ailleurs à remercier son nouveau Président délégué, Christian de Boissieu, ainsi que Laurence Block et Joël Maurice de leur aide dans la préparation de ce programme. J'ai été personnellement très agréablement surpris de la rapidité avec laquelle ces intervenants ont accepté de venir parler devant des fonctionnaires responsables de politiques publiques. J'y vois le signe de leur intérêt de faire passer des messages pour ceux qui, au quotidien, conseillent les gouvernements dans la conception des politiques économiques.

Ce programme est plutôt un programme de formation qu'un bouquet de conférences au sein duquel on choisirait telle ou telle intervention. Au-delà des exposés des économistes, un accompagnement pédagogique est prévu avec la distribution préalable de documents. S'agissant de la documentation, je voudrais remercier *La Documentation française* qui a mis à notre disposition le savoir de base qu'elle détient en matière économique. Je voudrais aussi remercier Guy de Monchy qui a

notamment fait une carrière d'administrateur INSEE à la Direction de la prévision et qui a accepté de nous aider dans le montage pédagogique de nos rencontres.

Si je vais animer, de mon mieux, la séance de ce jour, pour les séances ultérieures, nous avons jugé utile de recourir à des journalistes économiques, en l'occurrence Laurence Caramel du journal *Le Monde* et Luc Evrard d'Europe 1.

Ce projet est pour nous une aventure. J'ignore s'il sera couronné de succès. Nous serons très attentifs aux observations que vous pourrez formuler sur la feuille d'évaluation. L'idée est bien d'adapter progressivement cette initiative pour mieux répondre à vos besoins.

Notre première séance, aujourd'hui, porte sur un sujet ambitieux, *Penser l'économie*. Si le face-à-face de ces deux mots donne un peu le vertige, les interventions fourniront quelques rambardes dans ce domaine. Les thèmes que nous aborderons au cours des prochaines séances colleront davantage à l'actualité économique mais nous avons pensé que, pour démarrer, un rappel des fondamentaux n'était pas inutile.

Notre matinée se déroulera en deux temps. Monsieur Biais a malheureusement eu un empêchement de dernière minute et ne pourra pas être des nôtres. Nous commencerons par les interventions de Joël Maurice et de Jean-Luc Schneider. Après la pause, nous écouterons Messieurs Fitoussi et Saint-Etienne.

Joël Maurice est diplômé de Polytechnique et de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées. Il est Directeur du CERAS et a préalablement fait partie de l'équipe du Conseil d'analyses économiques.

Les différentes approches des économistes aujourd'hui

Joël MAURICE,

Directeur du CERAS , (Centre d'Enseignement et de Recherche en Analyse Socio-Economique)

I. Introduction

L'économie est une science, certes, mais ce n'est pas une science pure. C'est une science humaine et sociale. Elle n'est donc pas le lieu des certitudes définitives et irréversibles. Par ailleurs, nous sommes largement interdépendants les uns des autres, nous échangeons beaucoup et de plus en plus. C'est pourquoi il faut penser l'économie comme un système. Ensuite, nous sommes condamnés à conceptualiser et à décider. Nous sommes contraints à penser et à imaginer l'avenir. Et l'avenir dépend de ce que nous allons imaginer. Enfin, nous sommes inscrits dans l'histoire. Cela explique notre grande difficulté du point de vue de l'empirisme car, alors qu'il est important, comme pour toute autre science, d'observer et de procéder à une confrontation avec la réalité, cette réalité évolue au cours du temps. Par conséquent, les expériences que nous pouvons faire ne sont pas complètement reproductibles. Nous sommes condamnés non seulement à réfléchir mais aussi à innover car nous savons que l'avenir ne sera pas la simple reproduction du passé. C'est là tout l'enjeu de la réflexion en économie. Les économistes doivent être modestes car ils ne peuvent prétendre détenir la vérité. En même temps, la réflexion économique est indispensable.

Nous ne pouvons évoquer la pensée économique d'aujourd'hui sans faire référence à la pensée économique d'hier.

En l'occurrence, on note une sorte de balancement de la conception même de l'économie. La pensée économique a elle-même influencé l'histoire puisque les conceptions que l'on se fait sont, d'une certaine façon, auto-réalisatrices et, en même temps, elles ont engendré une critique, une nouvelle pensée qui a eu des conséquences sur les événements, lesquels ont engendré une critique de la critique... Je vais tâcher de vous décrire ce balancement.

II. Les pionniers de la pensée économique

On peut s'accorder sur le fait que le père fondateur de la pensée économique est l'Ecossais Adam Smith qui, en 1776, a publié *La richesse des nations*, ouvrage dans lequel il met en évidence la division du travail et la spécialisation des travailleurs sur certaines tâches rendue possible par la multiplication des échanges entre les opérateurs. Il observe également une bonne compatibilité entre la demande de uns et l'offre des autres, miracle qu'il qualifie de « main invisible ». L'économie de marché est censée réaliser ce miracle.

Le deuxième penseur que je citerai est Ricardo, banquier anglais, qui a mis en évidence la loi des avantages comparatifs qui fait que chaque nation, dans l'intérêt commun, devrait se spécialiser dans les productions dans lesquelles elle est relativement la plus douée.

Plus tard, Pareto a donné son nom à l'Optimum de Pareto qui est un critère d'efficacité. L'allocation des ressources, dans une situation donnée, est telle qu'en la changeant, on ne pourrait

pas augmenter la satisfaction d'un consommateur sans dégrader la consommation d'au moins un autre consommateur. Cela signifie qu'il n'y a pas de gaspillage des ressources dans l'économie.

Walras est l'inventeur de l'économie formalisée et modélisée. Selon le principe Walrassien, on atteint un certain état optimal si les consommateurs cherchent à maximiser leur utilité et les producteurs cherchent à maximiser leurs profits.

Ces quatre noms sont importants pour avoir marqué les politiques économiques de l'époque. N'oublions pas que, même à cette époque, des critiques extrêmement violentes se sont manifestées. Elles ont notamment été le fait de la contestation socialiste. Par conséquent, on aurait tort de penser que ces quatre auteurs disposaient d'une hégémonie intellectuelle telle qu'il n'y avait pas de contre-pensée.

III. Les premiers balancements de la pensée économique

A partir de 1929, le monde construit sur les bases fournies par ces quatre auteurs entre dans une crise profonde avec le krach financier d'octobre suite à l'éclatement de la bulle spéculative. Cette situation est à l'origine de la deuxième guerre mondiale.

Le produit de cette crise est la révolution keynésienne. L'innovation introduite par cette révolution est l'idée de la demande autonome. L'offre ne crée pas sa propre demande et tout ne se joue pas sur le marché du travail, contrairement à ce que l'on croyait précédemment. En revanche, tout se joue sur le marché des biens et des services, et on peut y observer une insuffisance de la demande. Cette dernière fonde une intervention de l'Etat qui peut, par sa politique, prendre le relais pour compenser les insuffisances temporaires de la demande. Sur cette base, va se développer une conception plus interventionniste de la politique économique de l'Etat. Des économistes venant de la pensée classique, comme Samuelson, ont été impressionnés et séduits par la pensée de Keynes et l'ont formalisée.

Parallèlement, s'est développé un autre courant de pensée, qui n'est pas si contradictoire avec le premier, autour de la réflexion sur l'équilibre général à laquelle se sont associés de grands noms, de Arrow à Debreu. Deux critères sont apparus avec force sur la base de cette réflexion sur l'équilibre général : l'efficacité et l'équité. En réalité, il existe une infinité d'optima de Pareto. Cette infinité est arbitrée par le concept d'équité. En d'autres termes, on associe un équilibre de marché et des transferts qui vont permettre de régler plus ou moins la redistribution interne. Toute situation économique se lit désormais à la lumière de deux critères, l'efficacité et l'équité, à travers des transferts forfaitaires.

A la même époque s'est développée l'idée selon laquelle le marché connaît des imperfections, des défaillances qui peuvent justifier l'intervention des pouvoirs publics. En dehors des biens publics « purs », la justice et la sécurité, on note des externalités, comme la pollution, qui font que le marché ne peut pas, de lui-même, traiter ces externalités. Pour les internaliser, les pouvoirs publics doivent intervenir. Il existe par ailleurs des « monopôles naturels » soit des situations où il est préférable d'avoir un seul producteur qu'une multitude de producteurs. La régulation des marchés suppose l'intervention de la puissance publique.

La révolution keynésienne et l'approfondissement de la réflexion sur l'équilibre général a dominé la pensée économique au cours des Trente glorieuses.

Au cours de la période suivante se développe le concept de stagflation qui est une situation dans laquelle, d'une part, les politiques publiques ne semblent plus avoir de prise pour réguler le chômage, d'autre part, l'inflation dérape. Il semble alors que les politiques qui suivent les réflexions keynésiennes aient perdu de leur efficacité et même de leur pertinence. On assiste, à ce moment-là, à une critique assez puissante, un retour de balancier, de la pensée favorable au marché. Ce mouvement a ses prophètes, ses ayatollahs, comme Friedman qui a développé la théorie monétariste ou Allieck qui estime que la société est tellement complexe que toute intervention publique est nécessairement ratée. Ainsi, la seule façon d'éviter des déperditions serait de laisser le marché le plus libre possible car c'est le marché qui va délivrer la meilleure information.

Autour de ces réflexions majeures, un certain nombre d'idées vont se développer mais ne vont pas être prises en considération. Par exemple, Stiegler commence à mener une critique sur le fait que l'appareil public n'est pas « pur » : il n'incarne pas l'intérêt général et il peut être sujet à captations (*capture* en anglais). Selon cette idée, les fonctionnaires, censés incarner l'intérêt général sont peut-être plus sensibles à leur intérêt particulier qu'à l'intérêt général. Les élus eux-mêmes, qui sont supposés incarner l'intérêt général, ont peut-être un « agenda personnel », selon l'expression américaine, qui consiste à privilégier leur propre intérêt.

En outre, Lucas, inventeur des anticipations rationnelles, s'interroge sur le sens de l'intervention de la puissance publique et la mise en place de politiques publiques tant les agents économiques connaissent aussi bien le système que ceux qui conçoivent la politique économique. Par conséquent, cette dernière est privée de son effet car les personnes à qui l'on est censé apporter la bonne parole sont tout à fait capables d'imaginer les conséquences que cela va avoir sur eux-mêmes et sur l'avenir et donc de prendre des mesures de contournement et de neutralisation des politiques économiques. Dès lors, la meilleure politique économique serait de ne pas en avoir.

Toutes ces idées ont abouti à la contre-révolution initiée par Reagan aux Etats-Unis, par Thatcher en Grande-Bretagne, et à tout un courant de pensée qui a remis en cause l'intervention publique et dont le maître-mot est dérégulation. Au cours des années 80 et d'une partie des années 90, cette « dérégulation » a été mise en œuvre.

IV. Les derniers développements de la pensée économique

Le balancement suivant concerne, aujourd'hui, la critique de la rationalité limitée et de l'asymétrie d'information. Ce point de vue s'oppose au concept d'anticipations rationnelles. Alors que ces dernières consistaient à dire que les agents disposaient d'une capacité infinie d'anticipation et de calcul, la réalité montre le contraire : les agents économiques sont relativement myopes et sont limités dans leur faculté de concept, de calcul et d'anticipation. Aujourd'hui encore, beaucoup de développements en économie portent sur le thème de la rationalité limitée.

La théorie des jeux, inventée dans les années 50, a été développée plus tard par Nash, qui a donné son nom à l'équilibre de Nash qui est l'équilibre des jeux non coopératifs. Celui-ci aboutit à une situation économique sous-optimale du point de vue de Pareto. En d'autres termes, l'équilibre non-coopératif conduit à du gaspillage. La théorie des jeux tient actuellement une place considérable dans la réflexion économique.

La théorie des contrats a été défendue par de nombreux économistes. Selon cette théorie, beaucoup de choses ne se passent pas sur un marché parfait, dans lequel évolue une multitude d'agents, mais se passent plutôt dans la négociation, avec un nombre limité d'agents.

Par ailleurs, nous sommes tous en asymétrie d'information. Cela signifie que certains connaissent mieux tel sujet que d'autres. Nous n'avons pas une connaissance commune sur tous les sujets. Certains sujets sont, en revanche, « en connaissance commune ». Par exemple, nul n'est censé ignorer la loi. Chacun dispose donc d'une information particulière sur un certain nombre de sujets. Cette asymétrie d'information est au cœur d'un véritable courant, et pas seulement un courant néo-keynésien. Les avant-derniers Prix Nobel ont tous travaillé sur ce thème. L'un d'entre eux est Joseph Stiglitz qui s'est rendu très célèbre en publiant un véritable brûlot, *La grande désillusion*, où il met vigoureusement en cause tous les concepts du consensus de Washington sur les vertus supposées du « tout marché ». Joseph Stiglitz plaide en faveur d'une nouvelle régulation.

En la matière, deux Français méritent d'être cités : Lafont et Tirole. Jean-Jacques Lafont a son nom associé à la théorie des incitations tandis que celui de Tirole est associé à l'économie industrielle. A partir du moment où l'on observe des asymétries d'information, il faut alors mettre en place des dispositifs qui permettent de révéler cette information. Cela peut justifier, par exemple, que les prix ne soient pas les mêmes pour tous. Ce courant de pensée consiste à intégrer les limitations qui affectent la rationalité et l'information.

Parmi les autres courants importants devant être cités, notons cette manifestation particulière de l'histoire elle-même qu'est le progrès technique. Le progrès technique était déjà pris en considération par Adam Smith avec l'organisation du travail. Toutefois, il a véritablement été pensé par Schumpeter à qui l'on doit l'expression de « destruction créatrice ». Schumpeter a insisté sur le rôle de l'innovation et sur le rôle de l'entrepreneur, ces deux rôles expliquant un dépassement permanent de l'économie. Chaque innovation s'accompagne de la destruction des technologies et entreprises devenues obsolètes. Ce renouvellement constant est à l'origine du dynamisme de l'économie. Cet aspect est aujourd'hui intégré par l'ensemble des économistes.

Il faut ajouter quelques réflexions plus récentes lancées notamment par Paul Roner aux Etats-Unis et relative à la croissance endogène. Ces réflexions tendent à expliquer pourquoi le progrès technique est continu et ne s'épuise pas. On observe une sorte d'appui de l'innovation sur le stock des connaissances antérieures. Comme ce stock ne cesse de grossir et de se diffuser dans les mentalités des agents économiques, il est possible de maintenir le progrès technique sans épuisement de celui-ci.

Je citerai deux courants français majeurs en France et dont l'influence hors de France n'est pas négligeable.

Il s'agit d'abord du courant de la régulation fondé par Michel Aglietta et Robert Boyer. Ce courant accorde une grande importance à l'histoire ainsi qu'aux rapports sociaux et aux institutions. Il a par exemple montré la cohérence interne de la période fordiste où la production de masse, selon une organisation taylorienne du travail, s'accompagnait d'une consommation de masse car les gains de productivité étaient redistribués dans les salaires. Ainsi, alors que l'on produisait plus, on donnait aux consommateurs les moyens financiers d'acheter ce qui était produit.

Il s'agit ensuite du courant des conventionnalistes, réunis autour de Olivier Favereau, qui mettent l'accent sur le fait que le marché n'explique pas tout et n'exprime pas tout. Il existe en effet des

conventions implicites, par exemple, la confiance que l'on accorde aux institutions, à la monnaie, à l'intérieur de l'entreprise...

Un autre courant marquant aujourd'hui est le retour en force de la philosophie politique, soit la réflexion sur la justice sociale dont John Rawls, auteur de *La théorie de la justice*, était l'une des grandes figures. Son idée est que nous naissons tous tirés au sort par le hasard et donc nous avons tous intérêt à concevoir une société dans laquelle tout est fait pour le plus grand bénéfice du plus faible. Rawls a été vu tantôt comme un libéral tantôt comme un révolutionnaire. Amartya Sen, qui a reçu le Prix Nobel, a écrit un ouvrage intitulé *Repenser l'inégalité* dans lequel il invite à réfléchir sur le développement des capacités. Il est non seulement nécessaire de se préoccuper des plus faibles mais, en plus, il faut que ces plus faibles puissent exploiter toutes leurs capacités. Enfin, il faut se rappeler des noms d'Huckinson, un Anglais qui a beaucoup écrit sur les inégalités, et du Français Thomas Pichetti.

En conclusion, nous avons observé une série de balancements avec une remise en cause incessante de la pensée économique. Nous sommes, à mon avis, dans une période critique de la déréglementation puisque l'on sent même un besoin de re-réglementation, notamment au niveau de l'entreprise, après les scandales Enron et autres. On sent également un besoin de remise à niveau de la réglementation en matière de comptabilité et en matière de gestion des produits financiers.

La façon de mener la politique économique aux Etats-Unis et en Europe fait l'objet d'un large débat. Nous sommes également confrontés à un problème de réglementation des institutions multilatérales, en particulier en matière de gestion économique. Enfin, une réflexion est en cours sur l'existence de biens publics mondiaux, ne pouvant être administrés par le marché. Il y a en effet une contradiction fondamentale entre la volonté de mondialiser l'économie et le refus de mettre en place une institution mondiale capable de gérer les biens publics mondiaux.

La place de la puissance publique dans les doctrines économiques contemporaines

Jean-Luc SCHNEIDER

Sous-Directeur des politiques macroéconomiques à la Direction de la prévision

La Direction de la prévision est notamment chargée d'évaluer les conséquences de la mise en œuvre de telle ou telle politique. A ce titre, elle donne des conseils en politique publique et peut mesurer ce que cette dernière est en mesure de faire pour l'économie nationale.

Les conseils qui sont donnés sur la base, d'une part, de l'analyse des doctrines économiques, d'autre part, de l'expérience passée ou de l'expérience étrangère, ont beaucoup évolué en raison de l'évolution des politiques eux-mêmes et des institutions.

I. L'évolution du rôle de l'Etat comme agent économique recherchant le bien de la collectivité publique et économique dont il est responsable

Cette question est aussi ancienne que l'économie ou que la politique. On ne peut parler d'une modification accrue du rôle de l'Etat au cours de la période récente. En revanche, on a observé une accélération très nette de la convergence des outils d'analyse : les économistes parlent de plus en plus un langage commun ce qui n'entraîne pas, pour autant, le développement d'une pensée unique. Au contraire, la mise en commun du langage a pour effet de clarifier et de distinguer les débats.

On voit cependant apparaître un noyau à l'intérieur de conceptions parfois très divergentes du rôle de l'Etat. Il est admis que certains penseurs, plutôt libéraux, voit un rôle de l'Etat faible, et que d'autres, un rôle plus interventionniste.

Toutefois, pour les uns et les autres, l'Etat doit assumer trois fonctions :

- régulation ;
- redistribution ;
- stabilisation.

En revanche, le périmètre et les instruments à mettre en œuvre pour accomplir chacune de ces fonctions ne font pas l'objet d'un consensus.

1. La régulation

Chacun reconnaît que cette fonction est indispensable car certaines choses ne peuvent se passer sans l'intervention de l'Etat. En particulier, une bonne partie de l'activité économique ne démarre pas sans une certaine sécurité des biens et sans une sécurité des contrats, soit le respect des conventions passées entre deux agents économiques. En outre, certains biens publics purs, comme l'éclairage public, n'existeraient pas sans l'intervention de la collectivité publique car ils ne sont pas facturables au bénéficiaire individuel.

D'autres choses ne peuvent pas bien se passer sans l'intervention de l'Etat. Ainsi, on considère que les services de l'éducation et de la santé seraient sans doute insuffisamment fournis si l'Etat ne fixait des normes minimales d'accessibilité à ces services.

Un autre domaine où l'intervention de l'Etat paraît indispensable à tous est le service public, soit les services de base comme la fourniture d'électricité, d'eau, la Poste, les transports en commun... Tout le monde admet la nécessité que l'Etat fixe les conditions de disponibilité, de qualité et de coût même si le fait de confier l'organisation de ces services à des opérateurs privés est débattu.

En règle générale, la régulation consiste à organiser des relations en vue d'atteindre un certain objectif. Les théories récentes de ces principes vous ont été précédemment présentées. Elles sont fondées sur les questions d'asymétrie d'information, d'incitation, de conflit d'intérêt entre l'agent qui met en œuvre et la personne qui fixe les objectifs. S'agissant de la façon dont cette régulation est de plus en plus souvent organisée, la tendance la plus marquée aujourd'hui est la préconisation et la mise en place de régulateurs indépendants. C'est par exemple le cas de l'A.R.T., suite à l'ouverture du secteur des télécommunications. En l'occurrence, il s'agissait de limiter les conflits d'intérêt entre le gouvernement qui restait actionnaire de France Telecom et la mise en place d'un marché concurrentiel. Ce fonctionnement n'est pas sans poser de question et, d'abord, en matière de contrôle démocratique : puisque cette autorité est indépendante, elle échappe à l'autorité directe du gouvernement. Ensuite, on peut se demander si les économistes ne font pas preuve d'une certaine paresse quand, face à un problème, ils préfèrent nommer un « planificateur local » du problème dans tel ou tel secteur.

2. La redistribution

A partir du moment où l'Etat assure des fonctions de base, il doit les financer. Dès lors, il faut savoir comment répartir les prélèvements et la fourniture d'un certain nombre de services comme la santé et l'éducation. Dans la pratique, cette démarche est particulièrement compliquée dans la mesure où aucun d'entre nous n'a pas d'idée précise de ce qu'il paie à l'Etat en dehors de l'impôt sur le revenu et, dans une moindre mesure, la CSG. Nous savons encore moins ce que nous recevons. Aussi, il est impossible de savoir qui est gagnant ou perdant du rôle distributif de l'Etat.

L'économiste cherche avant tout à en connaître l'effet marginal, c'est-à-dire en quoi la mise en place d'une structure de prélèvements et de prestations donnée va modifier les comportements des agents économiques. En la matière, le raisonnement est encore plus difficile. Y compris sur l'impôt sur le revenu, peu de personnes connaissent leur taux marginal d'impôt sur le revenu, soit ce qu'il leur restera en bout de chaîne si elles travaillent pour un euro de plus. Pourtant, ce critère devrait décider de l'effort que nous consentons pour travailler et gagner davantage.

En résumé, il est extrêmement difficile d'avoir une vue globale de cette fonction de l'Etat. Le système n'est sans doute pas optimal. Il convient certainement de le changer notamment pour éviter que les taux marginaux encouragent les agents à moins travailler car ils ne gagnent rien à travailler davantage ou à faire des choix de consommation dépendant essentiellement des différentiels de taxation entre différents biens... Le rôle de l'Etat est aussi d'identifier certaines distorsions, de modifier les taux et les niveaux de richesse finale entre différents types d'agents, pour confisquer à certains une partie de cette richesse et la redistribuer à d'autres.

3. La stabilisation

En cas de chocs (hausse du prix du pétrole, baisse de la demande des partenaires commerciaux, baisse de la confiance des ménages, inventions majeures ...), l'activité économique fluctue et provoque des irrégularités dans la consommation des agents, ce que ces derniers apprécient peu. Surtout, ces chocs ont des conséquences sur l'emploi et sur l'activité économique en général du fait que les agents souscrivent des sortes de primes de risque pour se protéger des futurs risques de choc.

On observe un consensus sur le fait que l'Etat, dans la mesure où il en est capable, doit intervenir pour empêcher que les chocs soient trop marqués. A cet effet, il dispose principalement de deux instruments macroéconomiques : la politique budgétaire et la politique monétaire.

La politique budgétaire est fonction de l'écart entre les demandes et les recettes. Le débat porte notamment sur l'opportunité de modifier la demande - et dans quel sens - lorsque les recettes, en cas de chocs, fluctuent.

La politique monétaire s'appuie sur l'idée que les taux d'intérêt jouent sur la demande, en particulier sur les investissements des entreprises. Les théories monétaires sont relativement récentes. Aujourd'hui, l'idée d'une banque centrale indépendante fait l'objet d'un certain consensus. On voit l'avantage d'un régulateur monétaire dissocié de celui qui mène la politique budgétaire, en l'occurrence le gouvernement. Dans la zone euro, non seulement la Banque Centrale est indépendante mais cette dernière est commune à différents Etats.

Alors que ces fonctions étaient autrefois entièrement dévolues à un agent agrégé, l'Etat, il est admis de plus en plus que le démembrement de ces fonctions et leur attribution à des autorités poursuivant leurs propres objectifs présentent des avantages.

II. L'évolution du rôle de l'Etat comme agent économique parmi d'autres Etats

La mondialisation, soit la multiplication des échanges, implique une intégration croissante des économies et une interaction croissante des politiques menées à différents endroits. L'instrument utilisé pour y parvenir est la théorie des jeux : différents Etats prennent différentes décisions et chaque Etat est affecté par les décisions prises par un autre Etat.

Cette théorie permet deux approches distinctes. La première consiste à voir ce système de façon non coopérative, chacun cherchant à agir au mieux dans son coin. Cette approche n'est pas forcément la plus efficace. La concurrence fiscale est un exemple de comportement non coopératif : chaque pays essaie d'abaisser un impôt donné pour attirer les entreprises présentes dans un Etat voisin. La seconde approche, dite coopérative, prévoit l'établissement d'un certain nombre de règles, comme le *Pacte de stabilité* en Europe, et, a minima, une coordination et une discussion par le biais d'institutions comme le G 7. Pour autant, le respect de ces règles ne conduit pas à une homogénéité des politiques.

III. Quelques considérations sur l'évolution de la relation entre l'Etat et les citoyens en matière économique

Si la façon de remplir les rôles économiques évolue, tout comme les agents dont il faut tenir compte quand on prend des décisions, on peut également noter un certain nombre de tendances irréversibles et exogènes remettant en cause l'ancien contrat entre puissance publique et citoyens. La première tendance est le vieillissement de la population. En matière de retraite, le contrat passé sur la durée de cotisation et le montant des pensions est difficile à tenir. Une autre tendance est le changement climatique : le contrat passé sur le fait de rembourser telle ou telle catastrophe climatique ne tient plus lorsque ces catastrophes tendent à se multiplier. En matière de progrès médical, le contrat qui consiste à offrir un traitement à un malade est remis en cause lorsque ce traitement est trop coûteux. De la même façon, de nombreux Etats peuvent-ils continuer à fournir l'eau gratuitement ?

Par conséquent, se posent un certain nombre d'interrogations autour des rôles assumés par l'Etat, notamment parce que les besoins sont de plus en plus importants et que le coût des prélèvements croît également. En effet, la mondialisation favorise la mobilité des personnes, des entreprises, des capitaux. Du coup, les assiettes sur lesquelles on peut prélever les impôts sont plus réduites que par le passé.

En contrepartie, se mettent en place des institutions chargées de traiter ces problèmes. Il est également possible de s'assurer sur des risques contre lesquels on ne pouvait s'assurer autrefois. On met en place des instruments financiers adaptés pour faire face à certaines problématiques.

IV. Conclusion

Dans cette évolution du contrat entre Etat et citoyens, on constate un recul inéluctable de la taille de l'Etat nécessaire pour remplir un certain nombre de fonctions. Par ailleurs, on assiste à un éclatement de l'Etat du fait que certaines fonctions soient mieux assumées lorsqu'elles sont démembrées et en raison de la multiplication de codes visant à réguler les relations des Etats entre eux, ce qui tend à réduire la marge de manœuvre de l'Etat. Enfin, on observe une sorte de compression qui résulte du fait que l'offre de services est de plus en plus coûteuse.

Doit-on chercher à ralentir ces tendances qui paraissent relativement lourdes ou bien à les anticiper ? Les plus jeunes tendent à privilégier la deuxième approche tandis que les plus âgées souhaitent conserver autant que possible le contrat. Il s'agit là d'un choix politique entre jeunes et vieux, et peut-être entre riches et pauvres.

Echanges

John BATAILLE, contrôle d'Etat

Monsieur Maurice a souligné que la réflexion économique tendait à s'éloigner des excès de la déréglementation et à se rapprocher d'une nouvelle régulation permettant d'organiser au mieux certaines activités économiques. Par ailleurs, Monsieur Schneider a fait référence à plusieurs déréglementations, comme dans le domaine des télécoms, qui se sont opérées de façon maîtrisée puisque certains aspects du service public sont conservés.

Dès lors, sommes-nous dans un schéma où les théories économiques finissent par influencer les cultures et modes de pensée et débouchent sur des actions politiques ou bien dans un schéma où les actions politiques, peut-être idéologiques, finissent par trouver leur formalisation théorique ?

Joël MAURICE

Il est vrai que, d'une certaine façon, l'économie rationalise a posteriori. Il s'agit aussi d'un mouvement d'allers-retours au point qu'il est difficile, aujourd'hui, de démêler l'un de l'autre. Keynes disait que les décideurs politiques étaient influencés par ce qu'ils avaient appris en matière économique. Le politique agit plus en fonction d'un stock de connaissances que d'un flux nouveau. Néanmoins, la démocratie est plus forte que la pensée économique : les politiques doivent prendre leurs responsabilités y compris en matière économique. Churchill disait qu'il souhaitait rencontrer un économiste manchot parce qu'à chaque fois qu'il consultait un économiste, il se voyait répondre : « *on one hand, on the other hand* »... Comme nous sommes condamnés à agir mais à réfléchir, l'influence est réciproque. Les hommes politiques sont certainement sous l'influence de ce qu'ils ont appris et digéré. On observe aussi des forces de rappel. Une fois que des politiques ont pris des décisions, la réalité montre toujours un décalage par rapport aux prévisions. A ce moment-là, un retour sur expérience s'opère et s'accompagne d'une critique de la critique. Nous sommes toujours dans ce schéma. Il est aujourd'hui admis que, grâce à l'émergence d'autorités indépendantes, les autorités publiques peuvent être segmentées sur certains secteurs. Il est en effet acquis que l'impulsion politique doit être donnée par les politiques et le Parlement et que les régulateurs ne sont pas ceux qui conçoivent la politique.

Nous avons de plus en plus conscience de l'importance de l'échelle d'application du bien public géré. Par exemple, si le dossier UMTS avait été traité au niveau européen et non pas au niveau des Etats, alors qu'il s'agit d'un bien qui concerne l'ensemble de l'Europe, nous n'aurions peut-être pas vu de tels dysfonctionnements. Les autorités indépendantes doivent être conçues pour gérer l'espace dans lequel le bien public s'exerce.

Jean-Luc SCHNEIDER

C'est parfois aussi la politique qui construit la théorie a posteriori. Si l'on observe l'écart entre les dates de publication des articles et l'attribution des Prix Nobel, en général ces derniers récompensent une recherche ancienne et qui existait bien avant le succès d'une politique mise en œuvre.

Nathalie TOURNYOL DU CLOS, IGPDE

Lorsque je travaillais à la Mission financière à Londres, nous avons essayé de comprendre les raisons pour lesquelles la productivité du travail en Grande-Bretagne était aussi faible. Après avoir écouté Monsieur Schneider, je me demande si ce niveau de productivité n'est pas à mettre en relation avec le recul de l'Etat dans ses différentes fonctions.

Par ailleurs, Monsieur Schneider a indiqué que la politique monétaire permettait de faire face à différents chocs d'offre et de demande. Un des arguments de la banque centrale britannique pour ne pas rejoindre la zone euro était l'inefficacité supposée d'une politique monétaire décidée à la BCE. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

Jean-Luc SCHNEIDER

Sur ce dernier point, la question principale consiste à savoir si une taille convient à tous ou pas. La taille a d'autant plus de chance de convenir à tout le monde que tout le monde se ressemble. Le Royaume-Uni est-il suffisamment proche de la zone euro pour que la politique monétaire décidée dans l'intérêt général de la zone élargie lui convienne ?

Par ailleurs, nous savons tous que les services publics en Grande-Bretagne ont effectivement beaucoup souffert. On sait moins que, malgré l'échec d'un grand nombre d'expérimentations thatcheriennes dans différents domaines, notamment dans le transport ferroviaire, ces services sont, certes, moins efficaces qu'en France, mais plus efficaces qu'ils ne l'étaient lorsqu'ils étaient entièrement publics.

Martine LEVY

J'aimerais poser une question concernant l'articulation entre la pensée économique et le droit, notamment à partir de la politique de concurrence. On a beaucoup parlé des biens publics, des aides d'Etat et des services d'intérêts économiques généraux. De quelle façon la pensée économique aborde-t-elle aujourd'hui ces questions qui se traduisent dans nos pratiques économiques quotidiennes ?

Joël MAURICE

Les imperfections ou les défaillances du marché justifient que des solutions juridiques soient trouvées. En France, où les services publics ont été considérés comme des monopoles naturels, la solution a consisté à les nationaliser, en créant une entreprise unique et, puisqu'elle ne doit pas abuser de sa position de monopole, à la placer sous la dépendance de la décision publique. La pensée contemporaine a critiqué cette attitude en formulant une objection de captation : un monopole naturel peut favoriser le corporatisme, lequel l'éloigne de son objectif de gestion des services publics.

Une solution a consisté à constituer plusieurs entités qui sont en concurrence tout en étant, le cas échéant, publiques. Une autre solution a consisté à confier ce service à la concurrence privée en prévoyant une régulation. Des formules de droit différentes sont donc possibles pour répondre à ce problème. La solution adoptée dépend du politique mais aussi du poids relatif que l'on accorde aux

inconvénients : les inconvénients du corporatisme d'un côté, les inconvénients de la prolifération des structures et la multiplication des coûts fixes de l'autre.

Bertrand DU MARAIS, Conseil d'Etat

Monsieur Maurice, vous n'avez pas parlé de Cowes. ...

Monsieur Schneider, la dilution dont vous avez fait état est la diminution du pouvoir de l'Etat à la fois horizontalement, avec un moindre pouvoir de coordination, et verticalement, avec moins d'instruments disponibles. En tant que juriste, j'estime que, dans la période actuelle, les Etats centraux ont moins de pouvoir discrétionnaire et plus de pouvoir arbitraire. L'UMTS est l'illustration de la possibilité, par un gouvernement, d'utiliser un pouvoir arbitraire.

Joël MAURICE

La grande idée de Cowes est que la négociation aboutit à un équilibre qui est indépendant de l'attribution des titres de propriété au départ. Il faut ajouter, d'une part, « à supposer que les coûts de négociation soient nuls », d'autre part, que les rentes, après-coup, ne sont pas du tout les mêmes selon le titre de propriété au départ. Cowes fait partie de ceux qui ont souligné la nécessité de laisser jouer les négociations entre les acteurs et est beaucoup intervenu sur l'attribution des biens publics par enchère.

Georges CONSTANTIN, Caisse des dépôts et consignations

J'aimerais revenir sur l'anticipation économique d'un certain nombre de tendances ou de mesures. S'agissant des règles internationales, a-t-on évalué les conséquences des normes comptables IAS, largement imposées par les Américains, en Europe et en France ? Par ailleurs, concernant le vieillissement de la population, a-t-on suffisamment évalué, sur le plan économique, les incidences de tels ou tels choix techniques en matière de retraite sur l'ensemble de la société à long terme ?

Jean-Luc SCHNEIDER

Beaucoup d'études ont été menées, depuis longtemps, sur le vieillissement, y compris sur les impacts à long terme des différents traitements, même si elles ont sans doute mis du temps à atteindre la conscience publique.

L'économie comme discipline intellectuelle

Jean-Paul FITOUSSI

Professeur des Universités, Président de l'OFCE

Il peut y avoir des stratégies différentes pour affronter un même problème économique. Ce débat, qui est fondamental, traverse toute la science économique, à la fois celle qui est considérée comme néo-classique et celle qui est considérée comme néo-keynésienne.

Il y a eu, au commencement, un contresens sur le phénomène que l'on a désigné en France par le terme de pensée unique alors qu'il s'agissait d'un phénomène de pouvoir d'essence politique. On pensait désigner par ce terme à la fois l'impérialisme et la pauvreté de la pensée économique. La réalité de l'évolution de la théorie économique est tout autre : c'est une science en permanence en débat au sein de chacune des théories qui occupent le devant de la scène et qui sont parfois inscrites sans que nous le percevions dans les institutions qui nous régissent. Par exemple, les Européens convaincus appellent de leurs vœux l'existence d'un gouvernement économique de l'Europe, sans s'être aperçu que celui-ci existait déjà. En effet, lorsque l'on considère l'architecture institutionnelle de l'Europe, on s'aperçoit que trois « ministres » disposent de pouvoirs supranationaux mais n'exercent aucune responsabilité politique : un ministre de l'activité, en charge des taux d'intérêt, un ministre de la banque centrale européenne, un ministre de la concurrence qui peut contraindre à la privatisation des services publics en France. Ce gouvernement suffit pour faire en sorte que l'économie évolue dans un sens ou dans un autre.

Dès lors, cet appel à l'existence d'un gouvernement économique de l'Europe ne peut être entendu que si l'on comprend qu'il a toujours existé, au sein même de chaque théorie, deux paradigmes de l'organisation de l'économie.

I. L'économie organisée autour de deux paradigmes

1. La régulation interne

Le premier est le paradigme de la régulation interne. Il implique que l'économie soit capable d'une autorégulation, spontanée, qui permet au système d'évoluer vers le meilleur état possible : un optimum social. Cet optimum social est défini comme étant une situation dans laquelle il n'est pas possible d'augmenter le bien-être d'un individu sans réduire celui d'un autre individu. Le paradigme de la régulation interne est habituellement associé à la théorie pure du capitalisme libéral telle que Arrow et Debreu l'ont codifiée. Le développement de théories pures de l'économie de marché remonte au moins à Walras. Les théoriciens du capitalisme ont livré la théorie avec son mode d'emploi, soit les circonstances dans lesquelles on peut l'appliquer et celles dans lesquelles on ne peut pas. Toutefois, le « travail » de l'idéologie est précisément d'oublier le mode d'emploi et de faire penser que la théorie s'applique à tous les états possibles.

En réalité, le paradigme de la régulation interne - le fait que spontanément, sans intervention de l'Etat, l'économie atteint la meilleure des situations possibles - est plutôt associé à la pensée Hayekienne, selon laquelle l'interaction libre entre des individus libres produit des institutions

optimales. Hayek a formulé la théorie de la « main invisible », celle qui est censée coordonner les plans de l'ensemble des agents de façon à ce que, dans l'ordre économique et dans l'ordre social, l'architecture institutionnelle devienne optimale.

Dans le paradigme de la régulation interne, ce qui importe est de comprendre que l'Etat n'est pas nécessaire, que le marché et l'interaction libre entre individus sont suffisants pour « instituer le social », comme le dirait Pierre Rosanvallon. En ce sens, Adam Smith n'est pas un théoricien de l'économie mais le théoricien du dépérissement du pays.

2. La régulation externe

Le second paradigme est celui de la régulation externe. Il s'appuie sur l'idée selon laquelle le marché livré à lui-même peut susciter de nombreux dysfonctionnements et que ces derniers exigent l'intervention d'un acteur collectif pour pouvoir être réparés. Ce paradigme est associé à de nombreuses théories, qui vont du marxisme au keynésianisme. Dans ce paradigme, l'économie ne tient que par une complémentarité entre l'acteur individuel et l'acteur collectif. C'est cette complémentarité, qui varie au cours du temps et de l'espace, qui produit de l'efficacité. Aucun acteur livré à lui-même, qu'il soit individuel ou collectif, ne peut produire cette efficacité. Cette conclusion est inscrite dans la théorie d'Arrow et de Debreu.

De nombreux auteurs considérés comme purement néo-classiques, comme Solow dans sa théorie de la croissance, ont participé à ce paradigme de la régulation externe et ont montré qu'il n'y avait pas de famine dans une société démocratique. En comparant des pays ou des régions ayant la même disponibilité de ressources, celles qui ne se trouvaient jamais en faillite étaient celles qui étaient organisées selon un système démocratique. Ce n'est donc pas un problème de ressources alimentaires mais un problème d'inégalité d'accès que la démocratie ne peut pas laisser se perpétuer. Arrow lui-même a montré qu'on ne pouvait concevoir un système de santé sans acteurs collectifs car, dans le système de santé, c'est l'offre qui établit la demande.

Cela étant, percevoir l'économie de la sorte implique qu'elle se trouve en permanence dans un dialogue entre les tenants du paradigme de la régulation interne et les tenants du paradigme de la régulation externe. Ce dialogue évolue au cours du temps. A certaines périodes, le paradigme de la régulation interne domine et, à d'autres périodes, le paradigme de la régulation externe domine sachant que le fait qu'un paradigme soit dominant n'implique pas la disparition de l'autre. En outre, généralement, ces paradigmes s'enrichissent mutuellement et sont exprimés en un langage commun.

Le fait que vous ayez des modèles de même nature, utilisant des outils mathématiques, n'implique pas du tout que vous aboutissiez aux mêmes conclusions. En effet, les hypothèses des théories sont le moyen privilégié de l'introduction de la conception du monde qu'a le chercheur.

II. Une variété de théories à partir de paradigmes communs

Je prendrai un exemple significatif quant aux erreurs idéologiques que l'on peut commettre à partir de la lecture des théories économiques : l'exemple de l'hypothèse de survie. Arrow et Debreu n'ont pas pu démontrer que, dans un système d'économie de marché parfait, la solution d'un équilibre de plein emploi se trouvait à un niveau de salaire suffisant pour assurer la survie de la population. En d'autres termes, ils aboutissaient à la conclusion que, dans une économie régie par les lois de la

concurrence parfaite, il y aurait plein emploi et optimum social mais on ignore si la population survivrait. La condition qu'ils avaient introduite dans leur modèle était que le taux de salaire qui permettait le plein emploi était « non négatif ». Ils se sont aperçus que leur conclusion n'avait aucun sens.

Pour lui donner une signification, ils ont introduit l'hypothèse, dite hypothèse de survie, selon laquelle les agents étaient dotés d'une richesse suffisante pour vivre sans travailler. Comment comprendre cette hypothèse ? On peut utiliser le paradigme de la régulation externe. Dire que chaque agent est doté d'une richesse suffisante pour vivre sans travailler - ce qui n'est manifestement pas le cas dans nos économies - implique qu'un acteur collectif remplit cette fonction. En réalité, si l'on supprimait cette hypothèse, les conclusions de la théorie d'Arrow et Debreu seraient globalement conservées. En d'autres termes, en supprimant l'hypothèse de survie, un marché libre aboutirait à un équilibre de plein emploi parmi les survivants et cela constituerait un optimum social. Des recherches récentes montrent que, dans nos pays, il y a quand même certaines catégories de population qui ne survivent pas. Cela n'est pas spectaculaire : ces personnes meurent généralement de maladies dues à la malnutrition, à l'absence de logement... Ce phénomène existe, y compris dans les pays les plus développés. Toutefois, cette conclusion un peu aberrante n'est pas la conséquence d'un dysfonctionnement de l'économie de marché mais la conséquence du fonctionnement parfait de l'économie de marché. Il n'y a aucun dysfonctionnement à percevoir que l'économie de marché exclut de la vie un certain nombre de catégories de population. Ce point me paraît essentiel pour comprendre l'exigence, y compris dans la théorie pure du capitalisme libéral, du paradigme de la régulation externe. Des économistes très libéraux sont à l'origine de propositions dans ce domaine. Le revenu minimum ou les allocations chômage sont la conséquence de ce dysfonctionnement.

Cela signifie que, dans une économie de marché, la redistribution est un élément indispensable au fonctionnement efficace de l'économie. Dès lors, il peut y avoir non seulement une politique microéconomique mais aussi une politique macroéconomique. Je veux souligner par là que l'on arrive à ces conclusions non pas à partir d'une théorie keynésienne mais à partir de la théorie néo-classique. C'est la raison pour laquelle lorsque l'on étudie des théories aussi pauvres que la théorie des anticipations rationnelles ou du cycle réel, on ne doit pas oublier que, parmi les hypothèses de ces théories, il existe aussi des hypothèses de survie qui impliquent une redistribution des ressources et une présence de l'Etat, d'emblée, et pas seulement pour réguler.

Puisque ces paradigmes traversent toutes les écoles de pensée, il ne peut y avoir de pensée unique. Il n'est jamais certain que l'on puisse fonder une politique économique sur une doctrine puisque la doctrine de la théorie néo-classique peut aussi bien aboutir à une théorie de l'intervention d'Etat ou à une théorie du recul de l'intervention de l'Etat. On pourrait très bien montrer aujourd'hui que des politiques néo-classiques pourraient être des politiques keynésiennes. Ainsi, nous sommes dans un environnement où l'on sait que l'investissement public peut avoir des effets de long terme sur la productivité et qu'il est optimal que les gouvernements interviennent en investissant dans le cadre d'un schéma néo-keynésien. Les keynésiens suggèrent d'intervenir quand les affaires vont mal. Il y a là un moyen de conclusions communes à l'ensemble des écoles de pensée et qui sont des conclusions involontaires.

III. Des débats fondés sur trois hypothèses

Ce qui permet d'arriver à ces conclusions est qu'il existe, en économie, trois hypothèses qui permettent de comprendre pourquoi il y a des débats entre économistes et des débats entre économistes et sociologues :

- l'hypothèse de rationalité ;
- l'efficience ;
- l'équilibre.

L'hypothèse de rationalité occupe une place centrale dans le raisonnement théorique des économistes. Cette hypothèse, finalement très faible, dit qu'un individu essaie de tirer le meilleur parti de l'environnement qu'il perçoit compte tenu de ses contraintes. Un exemple donné par Solow a été repris dans le film *La haine* : celui d'un individu qui tombe du trentième étage d'un immeuble et qui dit, à quelqu'un du deuxième étage qui lui demande « comment ça va ? » en le voyant passer, « OK *so far*, compte tenu des contraintes de la loi de la gravitation ». C'est ce qu'il pouvait faire de mieux compte tenu des contraintes qui pesaient sur lui...

En termes plus techniques, la rationalité implique que les agents économiques résolvent des problèmes d'optimisation. Ce que les sociologues reprochent aux économistes est de donner trop d'espace au choix - dans la mesure où un problème d'optimisation implique un choix - et de ne pas laisser suffisamment d'espace au déterminisme. Dans la conception de l'économiste, le choix est total. On retombe à nouveau sur les deux paradigmes de régulation externe et de régulation interne, pour une raison très simple : les économistes divergent de façon assez marquée dans la pondération qu'ils accordent aux choix et aux contraintes. Par exemple, pour certains, le chômage est un choix. Pour d'autres, le chômage est involontaire, il est déterminé par des contraintes. Dès lors, la question de la part de liberté et la part de déterminisme dans nos actions n'est pas résolue de façon arithmétique par les économistes. Plus on accorde d'importance aux choix, plus on se rapproche du paradigme de la régulation interne. Plus on accorde d'importance aux contraintes, plus on se rapproche du paradigme de la régulation externe.

Il en est de même pour le concept d'équilibre. Il existe deux catégories d'équilibre : les équilibres avec connotations normatives et les équilibres sans connotations normatives. Les premiers sont les équilibres de type walrasiens, ils correspondent à un optimum social. Les seconds sont les équilibres qui décrivent un état de l'économie où les décisions des agents sont mutuellement compatibles.

Par conséquent, lorsque l'on utilise le concept d'équilibre, on ne fait pas nécessairement référence à une théorie particulière. On peut utiliser ce concept quel que soit le cadre théorique dans lequel on raisonne. En réalité, on utilise ce concept car on ne sait pas vraiment résoudre les déséquilibres. Lévi-Strauss disait : « Plus la science progresse, mieux elle comprend pourquoi elle ne peut aboutir ». On ne peut en effet donner de représentation exhaustive de la réalité. On a donc besoin d'utiliser des concepts économes en information. Le concept d'équilibre entre dans ce schéma et donne des idées qualitatives sur la façon de concevoir les politiques économiques.

Les équilibres de type normatif sont efficaces, les équilibres de type non normatif sont inefficaces. On retrouve l'affrontement entre les deux paradigmes. Pour qu'un équilibre devienne efficace, il faut réintroduire les conditions du marché parfait. Lorsqu'un équilibre est inefficace, on pourra également dire qu'il faut davantage d'intervention de l'Etat. Le fait d'observer « la réalité » ne peut

donc pas nous amener à une conclusion unique. Il y a, dans les conclusions des économistes, les préconceptions du chercheur lorsqu'il étudie une réalité. Le chercheur va tenter de trouver des thèses qui valident ces préconceptions par la recherche empirique. Il croira par exemple aujourd'hui que notre système ne connaît pas de crises ou de fluctuations ou que ces crises et fluctuations sont des réactions optimales aux variations anticipées de productivité que les agents perçoivent et qui conduisent à une allocation inter-temporelle optimale entre travail et loisirs. Vous pouvez aussi considérer les crises que nous traversons comme étant des dysfonctionnements de l'économie de marché qui impliquent une intervention des gouvernements. Toutefois, l'intervention la plus massive se fait aux Etats-Unis, tandis que le lieu de l'absence d'intervention est l'Europe. Tout se passe comme si les Etats-Unis étaient les plus gros producteurs de doctrines économiques au monde, mais seulement à usage externe, et les Européens les plus gros consommateurs.

A quoi sert l'économie ?

Christian SAINT-ETIENNE

**Professeur associé à l'université Paris-Dauphine Président du Conseil stratégique européen
SA**

Il est toujours difficile d'intervenir après Jean-Paul Fitoussi. A quoi sert l'économie ? A pas grand-chose si ce n'est à valider des préconceptions...

I. L'économie comme aide à la prise de décisions

1. L'incertitude de l'univers liée au manque de données

L'économie a deux acceptions. Elle est d'abord une observation et une description des comportements - individuels comme collectifs - et des marchés. Elle est ensuite une théorie des choix humains devant conduire à l'allocation des ressources rares en univers incertains. L'exemple fameux de ces ressources rare est l'eau et l'air. Tant que l'eau et l'air propres sont disponibles de façon illimitée, il n'y a pas de théorie économique ni de calcul économique. Nous n'intervenons qu'à partir du moment où une limite apparaît. L'intérêt de la théorie économique est d'allouer des biens rares mais elle le fait en univers incertains. En effet, si toutes les données étaient connues, nous nous dirigerions vers un équilibre néo-classique walrassien. La disponibilité d'une information est bien un problème fondamental sachant que la capacité à la traiter n'est pas donnée à tout le monde.

A partir de l'impossibilité de connaître toutes les informations pertinentes, on a, dans les années 30, considéré que l'économie de marché serait toujours supérieure à l'économie dirigée car, à cette époque, on ne pouvait pas prendre de façon optimale toutes les décisions. Une économie de marché fonctionne à partir du mécanisme des prix. Or ce dernier est un mécanisme de traitement de l'information qui ne tient que si certaines hypothèses sont réunies. C'est probablement sur la base de cette différence de fonctionnement d'une économie, liée à la capacité de traiter l'information que les performances divergentes de l'URSS et des Etats-Unis ont eu les effets que nous avons observés. En effet, sur la base de critères purement objectifs, comme l'accumulation de capital humain ou de capital physique, tout conduisait à penser, dans les années 50, que l'URSS dépasserait les Etats-Unis. L'URSS n'a pas réussi à traiter la quantité d'information nécessaire sauf dans certains domaines comme les industries militaires. On a découvert au début des années 80 qu'en réalité, les Soviétiques avaient introduit des systèmes de concurrence à l'intérieur du système militaire. La relative inefficience du système militaire américain à l'époque tenait à des critères non concurrentiels d'allocation des contrats dans l'industrie militaire.

Cette économie, au sens d'une théorie des choix humains devant conduire à l'allocation de ressources rares en univers incertains, a-t-elle une utilité ?

2. La possibilité d'agir en direction des agents économiques

On s'aperçoit qu'en pratique, l'économie est une science qui aide à la prise de décision aussi bien pour les ménages, les entreprises que pour les autorités publiques.

En effet, elle livre des analyses sur notre réalité et explicite les comportements qui permettent d'anticiper les réactions des agents. Les agents économiques sont tous face à un problème majeur : la prise de décision à tout moment, face à un futur totalement incertain. Nous sommes continuellement conduits à prendre des décisions sur la base d'hypothèses implicites ou explicites. Lorsque le niveau d'incertitude devient trop élevé - et c'est le cas actuellement - on voit les agents économiques freiner leur prise de décision. A partir du moment où l'on ne dispose pas de suffisamment d'outils pour prendre des décisions et lorsque le poids de l'incertitude devient trop fort, on est conduit à retarder ses décisions. Un des poids clés de l'action de l'Etat porte précisément sur la réduction de cette incertitude, en apportant de visions de long terme.

Quand on réfléchit à la théorie économique comme un système d'aide à la prise de décision, il est important de se demander en quoi une science très limitée peut devenir une véritable technique d'aide à la décision. Je prendrai l'exemple des prévisions de croissance économique que l'on pourrait faire dans le cadre d'une éventuelle reprise économique. Le point clé, actuellement, est d'évaluer le niveau de croissance économique raisonnablement prévisible pour l'année 2004. Un certain nombre d'informations livrées par l'analyse et la théorie économiques nous permettent de dire, en fonction d'un certain nombre de schémas explicatifs, de modèles de comportements et d'observations, ce que sera le rythme de la croissance au cours de la reprise malgré l'incertitude sur le moment de démarrage de la reprise. La question est de savoir s'il s'agira d'une croissance molle ou rapide.

L'analyse et la théorie économiques montrent en effet que cette reprise pourrait être plus robuste que ce que l'on pourrait craindre. La crise économique qui nous touche depuis trois ans ressemble davantage aux crises économiques du XIXe siècle, soit à des crises du côté de l'offre suite à une période de surinvestissement massif, qu'aux crises post-deuxième guerre mondiale. Si cette analyse est exacte, alors, en cas de reprise de la consommation, les entreprises américaines et européennes, parce qu'elles ont fortement réduit leur effort d'investissement depuis trois ans, seront conduites à rattraper ce retard d'investissement. La conjonction de cette analyse et de modèles explicatifs de comportements apportés par la théorie économique, notamment le modèle du multiplicateur de l'investissement keynésien, conduit à penser que, si on ne peut la dater, la prochaine reprise, si elle se présente, sera potentiellement forte. On peut même penser, en cas de stabilisation du marché du pétrole et de stabilisation des anticipations des agents économiques, que la croissance pourrait atteindre 3 % pendant 18 mois à 2 ans.

Par ailleurs, la théorie économique nous conduit à penser que la reprise devrait être durablement plus forte aux Etats-Unis qu'en Europe, en raison d'un investissement plus dynamique aux Etats-Unis et d'une augmentation de la main d'œuvre tandis que l'absence d'orientation stratégique donnée à la politique européenne entraîne une faiblesse de la R&D en Europe et que la démographie en Europe affecte son potentiel de croissance.

II. Le débat entre le rôle de l'Etat et celui du marché

Toute la question, pour la puissance publique, est d'expliquer pourquoi nous sommes passés d'une approche de management de la demande, dans les années 60 et 70, à une approche du management de la croissance potentielle dans les années 90, laquelle s'intéresse davantage aux conditions de l'offre qu'à celles de la demande agrégée. Pour autant, il ne faut pas négliger cette dernière.

Cette évolution tient à une ensemble de travaux théoriques mais aussi d'observations qui ont conduit à penser qu'après 40 ans d'interventions publiques massives, depuis la deuxième guerre mondiale, les inefficiences de l'action de l'Etat sont apparues supérieures aux inefficiences du marché. Dès lors, on s'est dit que le meilleur fonctionnement d'une économie moderne est une économie dans laquelle l'Etat intervient peu dans la production même si son rôle reste important dans la redistribution. Cette dernière doit être normée et doit favoriser les incitations à travailler, investir et épargner plutôt que de faire des redistributions inconditionnelles. Ce mouvement tient à certains développements théoriques, à l'observation des inefficiences publiques mais aussi à l'effondrement de l'Union soviétique. A partir du moment où le régime qui était le plus régulé, vu de l'extérieur, s'est écroulé, la charge de la preuve est passée sur les épaules de ceux qui défendaient le rôle de l'Etat.

III. Les différents rôles de l'Etat

1. Instituer un Etat de droit

J'aimerais revenir sur le rôle de l'Etat. Même dans le cadre néo-classique des anticipations rationnelles, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles pour tous, il est nécessaire que l'Etat intervienne. Le rôle de l'Etat, dans une démocratie libérale, est d'abord celui d'instituer l'Etat de droit, qui est au fondement de l'économie de marché. Penser que l'économie de marché fonctionne sans Etat de droit est une approche totalement fautive car une telle économie conduit à un Etat mafieux. C'est bien l'Etat de droit qui assure le fonctionnement d'une économie de marché.

De ce point de vue, il existe une énorme incompréhension en France à propos du libéralisme, notamment en raison de l'absence de prise en compte du fait que le concept d'Etat a été inventé par la philosophie politique libérale. La version absolue de ce concept d'Etat est l'Etat hegelien qui fait accéder l'ensemble des individus à l'éducation et à la capacité de choix rationnel. Cet Etat de droit libéral est à la base des droits formels qui ont été niés par le marxisme, pour des raisons théoriques, ce dernier préférant l'affirmation de droits réels. Ce que nous devons réussir aujourd'hui est la synthèse des exigences de droits formels et de droits réels.

L'Etat joue donc un rôle fondamental pour faire en sorte que l'Etat de droit fonctionne de manière efficace. De ce point de vue, en France, nous avons matière à nous interroger. Nous avons le record de la dépense publique des pays de l'OCDE et au sein de la zone euro (avec un écart de 7 points de PIB par rapport à la moyenne des autres pays de la zone). Parallèlement, notre Etat régalien est épuisé et largement inefficace. Alors que l'économie moderne est fondamentalement une économie de contrats, le système judiciaire français est à l'agonie. Quand cinq années, au mieux, sont nécessaires au jugement d'un procès civil, on ne se situe pas dans un Etat de droit moderne. L'Etat de droit sur le plan de la sécurité interne est également remis en cause dans de nombreuses zones. En la matière, les dépenses, portant sur le fondement même de la justification de l'existence de l'Etat, sont faibles. Il est en effet évident que la perte de prestige de l'action de l'Etat est en partie due au fait qu'il ne remplit pas ses fonctions régaliennes de base.

2. L'apport de droits réels

La deuxième fonction de l'Etat est de favoriser un véritable apport de droits réels, notamment l'éducation et la santé, à l'ensemble de la population. Dans ces deux domaines, l'Etat a une obligation d'efficacité. Or l'inefficacité de notre système éducatif est significative puisque, d'après les statistiques du Ministère de l'Education Nationale, entre 15 % et 20 % des enfants entrant en sixième ne maîtrisent pas simultanément les trois compétences de base : lecture, écriture et calcul. Comment peut-on parvenir à un doublement de la dépense d'éducation, en franc constant, en 20 ans, avec un échec aussi massif à la sortie du primaire ? Des actions majeures doivent donc être mises en œuvre. Un Etat qui a le record de dépenses publiques ne peut être crédible si, en contrepartie, la qualité des services n'est pas au rendez-vous. A l'inverse, si nous avons un « nirvana social et économique » en France marqué par l'absence de chômage, d'insécurité, un niveau d'éducation et de connaissances des arts et des lettres élevé et que la dépense publique était à 60 points de PIB, il n'y aurait pas grand-chose à dire. Mais à partir du moment où nous avons un écart de 7 points de dépense publique avec nos concurrents de la zone euro et que nous n'arrivons pas à assurer les fonctions de base de l'Etat régalien, c'est toute l'action publique qui est remise en cause. La question de l'efficacité de l'action de l'Etat est devenue intrinsèque à la nature de son rôle. On ne peut être favorable à un Etat qui contrebalance le marché quand il est aussi inefficace sur des fonctions aussi cruciales.

Par conséquent, en dehors de l'Etat régalien assurant le bon fonctionnement de l'Etat de droit, le deuxième rôle de l'Etat est d'apporter un certain nombre de droits réels à la population pour qu'elle puisse tomber dans le schéma de l'acteur rationnel de l'économie. En effet, une population non éduquée et en mauvaise santé n'a pas de possibilité de choisir. Une fois qu'il a apporté ces droits réels, le rôle de l'Etat doit-il disparaître ? Je suis, pour ma part, un libéral politique et non un libéral économique. Et un libéral politique se rapproche du deuxième paradigme qui vous a été précédemment présenté. En tant que libéral politique, qui se place dans la tradition de Hobbes et Montesquieu, je considère que c'est l'Etat libéral, tel que je l'ai défini, qui nous fait sortir de l'état de nature et nous fait accéder à la société civilisée qui apporte des droits réels. Je suis favorable au concept pur d'Etat hegélien - soit l'Etat qui remplit ses fonctions fondamentales d'Etat régalien et d'Etat apportant un minimum de droits réels - et m'oppose aux « libéraux économiques » qui considèrent que le marché préexiste à l'Etat et que l'équilibre est un élément autonome qui conduit, naturellement, à la meilleure allocation des ressources. De mon point de vue, le marché ne fonctionne que lorsque l'Etat de droit est établi. Simplement, en tant que libéral, j'ai une exigence d'efficacité et suis favorable à un Etat fort mais qui dépense peu. De mon point de vue, c'est l'enjeu des réformes en France : pour rétablir un Etat fort, il faut réduire la dépense publique. En effet, actuellement, l'Etat meurt d'un excès de dépenses inefficaces.

3. L'Etat stratège

Au-delà de ces questions, la troisième fonction de l'Etat est celle d'Etat stratège : l'Etat doit éclairer l'avenir et réduire l'incertitude. Dans ce cadre, sur la base de l'analyse de la compétitivité relative à moyen terme entre les Etats-Unis et l'Europe, j'en appelle à une initiative technologique et stratégique en Europe, par une action publique forte. Si nous continuons de prendre du retard en termes de développement des technologies civiles et militaires, nous cesserons d'être crédibles dans notre modèle économique et social et nous n'aurons plus la capacité de peser dans les décisions internationales. L'Etat doit être efficace pour survivre. L'enjeu fondamental est de rétablir un Etat

fort qui dépense peu mais qui dépense bien et qui, dans ses missions fondamentales, est perçu comme efficace.

Questions de la salle

De la salle

Monsieur Saint-Etienne, vous avez évoqué l'effondrement de l'URSS qui tient à une utilisation croissante et inefficace des ressources humaines et économiques. Pensez-vous, d'après le constat que vous avez fait pour l'Etat français, que le même sort attend la France ?

Monsieur Fitoussi, pensez-vous que le théorème de l'hypothèse de survie est implicite dans le développement du capitalisme ? Historiquement, l'Etat capitaliste ne s'est-il pas développé uniquement parce que l'augmentation de la production agricole a permis à la population mieux nourrie et plus nombreuse de développer d'autres activités, notamment des activités industrielles ?

Christian SAINT-ETIENNE

Le niveau d'inefficacité atteint dans l'action de l'Etat en France explique en partie l'affaiblissement de nos performances de croissance. De 1945 à 1985, le taux de croissance en France dépassait de 0,75 % celui des autres pays européens. Depuis le milieu des années 80 et en dehors des années 1998 et 1999, ce taux est inférieur de 0,2 à 0,50 point à celui des mêmes pays. Aussi, il est fondamental de se demander si le poids de la dépense publique est un élément d'explication de cet affaiblissement dans la mesure où ces ressources dépensées sont prélevées sur la sphère marchande, ce qui exige une productivité massive de cette dernière. A partir du moment où le prélèvement sur la valeur ajoutée est plus fort, on ne tolère que les activités à forte productivité. C'est ce qui explique le chômage. L'inefficacité de l'Etat est ainsi un élément d'inefficacité globale et devient une justification de sa propre action qui ne fait qu'aggraver le système. Nous avons les moyens de rendre l'Etat plus efficace. Mais cela suppose d'avoir une vision beaucoup plus claire de ce que l'on demande à l'Etat.

Toutefois, on ne connaîtra pas l'implosion qu'a connue le système soviétique. D'abord, l'Etat français n'est devenu inefficace que depuis une quinzaine d'années : il dépense aujourd'hui à la mesure de son affaiblissement. Ensuite, et surtout, la sphère privée reste efficace.

Jean-Paul FITOUSSI

L'essentiel de l'augmentation des dépenses touche au secteur social. Pour ce qui concerne le budget de l'Etat, *stricto sensu*, il est à peu près du même ordre dans la plupart des pays occidentaux et autour de 22 % du PIB. Il est vrai que l'on a laissé se dégrader les services régaliens. Mais c'est le cas de la plupart des pays européens. En outre, cela a coïncidé avec un changement d'orientation de l'action de l'Etat où, au lieu de s'intéresser aux objectifs finaux de la politique économique, l'Etat a mis en exergue des objectifs intermédiaires. Les dysfonctionnements enregistrés depuis 15 ans ont commencé avec le franc fort et sont le résultat, aujourd'hui, d'une priorité donnée au dogme de l'équilibre budgétaire à moyen terme.

Alors que l'Etat devrait chercher à réduire les incertitudes, c'est l'inverse qui se produit depuis 15 ans. On a augmenté les taux d'intérêt dans les années 90 pour sanctionner le secteur privé qui ne gagnait pas suffisamment d'argent. Aujourd'hui on augmente les impôts en Allemagne et on parle

d'augmenter la CSG en France. Au lieu de montrer le chemin, l'Etat détermine sa politique économique et fiscale en fonction de la réussite du secteur privé.

S'agissant de la question relative à l'hypothèse de survie, je voudrais d'abord souligner que ce que nous appelons « capitalisme » n'est pas vraiment le capitalisme : nous vivons dans des « démocraties de marché ». La démocratie renvoie au suffrage universel (une personne = une voix) tandis que le marché renvoie au suffrage censitaire (un euro = une voix). De cette tension entre ces deux principes découle une formidable capacité d'adaptation alors que les systèmes régis par un seul principe d'organisation s'effondrent.

Le capitalisme s'adapte, grâce à ces deux principes d'organisation, en intégrant son contraire : un système de protection sociale, l'hypothèse de survie... Pour autant, le capitalisme, spontanément, n'intègre pas cette hypothèse de survie. Il ne le fait qu'en raison de la pression populaire au point que Robert Barro avait dit que la démocratie n'était pas favorable à la croissance. Le capitalisme, en tant que principe unique, ne permettrait pas à l'hypothèse de survie de s'appliquer.

De la salle

Le capitalisme a pu se développer dans un système où les stocks alimentaires étaient suffisants pour nourrir la population. Dès lors, l'hypothèse de survie était implicite.

Jean-Paul FITOUSSI

Ce n'est pas un problème de disponibilité des stocks alimentaires mais d'inégalité d'accès à ces stocks.

Bertrand DUVAL, Conseil d'Etat

Je souhaiterais revenir au débat sur le rapport « efficacité / tour de taille » concernant l'Etat. Monsieur Saint-Etienne appelle à une augmentation des dépenses consacrées à la justice. Aujourd'hui, 50 % de la capacité de production du Tribunal administratif est dédiée au droit des étrangers. Or ce droit des étrangers n'a fait l'objet d'aucune évaluation économique. Pour parvenir à un Etat efficace, il faudrait précisément mener des évaluations dans un grand nombre de domaines. Monsieur Fitoussi, n'est-il pas temps de suivre ce qu'avait fait Raymond Barre en 1976 en matière de conjoncture macroéconomique, en subventionnant des laboratoires économiques, indépendants de l'Etat, pour qu'ils se lancent dans des évaluations précises ?

Christian SAINT-ETIENNE

L'Etat n'est pas réellement favorable à ces instances d'analyses. Il faudrait commencer par un office d'évaluation au sein du Parlement. Ces offices d'évaluation ne peuvent fonctionner que s'il y a une culture de l'évaluation. Une véritable révolution intellectuelle devrait donc être engagée.

Le fait que 100 000 enfants entrent au collège sans savoir ni lire ni écrire ni compter est dramatique car cela conduit à l'effondrement du système secondaire puis universitaire, sans parler des phénomènes de délinquance. Les conséquences sont donc infinies. Il faudrait que l'on engage une

évaluation à la fin du primaire et un examen d'entrée en sixième, ce qui revient aussi à évaluer les écoles primaires et les maîtres du primaire. Une telle évaluation est aujourd'hui rejetée.

Jean-Paul FITOUSSI

L'évaluation est en effet essentielle. Il y a 15 jours, je me suis aperçu que les conséquences de la baisse des charges sociales sur les bas salaires n'avaient pas fait l'objet d'une évaluation. Quand on sait que ces mesures coûtent très cher et qu'en 2005, la baisse sera de 26 % au niveau du SMIC, l'absence d'évaluation - même si l'INSEE en a fait une à partir d'une base de données secrète - est étonnante. C'est pourquoi j'ai réuni un ensemble de spécialistes de la question et les ai interrogés à ce sujet. Il apparaît que la baisse des charges sociales, pour un montant de 100 milliards de francs, permettrait, selon les appréciations, la création de 100 000 ou 800 000 emplois. Aussi nous avons décidé de procéder à une évaluation indépendante des politiques économiques. Je me demande si la décentralisation menée par Monsieur Defferre avait fait l'objet d'une étude d'évaluation.

Si l'évaluation est essentielle, pour obtenir des évaluations sérieuses, il faut multiplier les centres d'évaluation.

Bernard FITOUSSI, Préfet de la Meuse

Je ne peux laisser passer certains propos concernant l'Etat régalien.

Monsieur Saint-Etienne a expliqué que l'économie était la description de situations passées peu reproductibles, ce qui donne le sentiment que les économistes demandent aux politiques de conduire une voiture en regardant uniquement les rétroviseurs. Par ailleurs, l'économie serait une théorie des choix humains.

Le principal reproche que l'on peut adresser à l'économie est de faire croire que l'on peut confisquer le débat politique en posant un certain nombre de nécessités ou d'inévitabilités économiques. Monsieur Saint-Etienne dit que 100 000 enfants sortent du système primaire sans savoir lire, écrire et compter. Ces statistiques sont récentes puisque les évaluations sur ce sujet ont moins de 5 ans. Mais quels seraient les chiffres relatifs à l'école primaire britannique, allemande ou américaine ? Un maire me disait que pour faire s'asseoir un élève à une table, il lui fallait, par le passé, entre 5 000 et 6 000 francs. Il en faut aujourd'hui 10 fois plus car les élèves ont besoin d'ordinateurs, de centres de documentation, de davantage d'enseignants... L'économie se doit de comparer des choses comparables.

Je ne peux laisser passer l'idée selon laquelle 5 années sont nécessaires au déroulement d'un procès civil. Lors d'une précédente marée noire, les communes bretonnes ont attendu 14 années pour obtenir réparation auprès de la justice américaine. Si autant de temps est nécessaire aujourd'hui au travail de la justice française, c'est qu'elle est beaucoup plus accessible et sollicitée que ne le sont les justices américaines et britanniques. Il ne s'agit donc pas uniquement de comparer l'offre mais aussi la demande de justice.

Par ailleurs, en matière de sécurité, depuis moins d'un an, on obtient des résultats tout à fait extraordinaires. Or, sur le plan comptable, aucun euro supplémentaire n'a été injecté - puisqu'on n'a pas eu le temps de le faire. Il n'y a pas eu non plus de nouvelle norme juridique puisqu'elles sont en cours d'élaboration. Cela montre bien que la seule explication des politiques économiques

par l'inefficacité du volume strict ne suffit pas. Lorsque, dans un système démocratique, on croit à un certain nombre de normes, ces normes fonctionnent. C'est pourquoi j'ai apprécié la conclusion de Monsieur Fitoussi : il n'y a pas de famine dans une société démocratique.

Christian SAINT-ETIENNE

Quand j'ai comparé le poids des dépenses publiques, j'ai pris pour référence les pays de la zone euro qui ont un Etat de droit et une organisation sociale comparables. L'écart de poids des dépenses publiques a bien un sens dans ce domaine. C'est aussi pourquoi je n'ai pas comparé la situation aux Etats-Unis puisqu'il aurait notamment fallu intégrer les dépenses sociales qui sont le fait des entreprises.

Vous estimez que la durée des affaires judiciaires en France est plus élevée qu'aux Etats-Unis en raison de la forte demande. Toutes les informations disponibles montrent le contraire.

En matière de sécurité, j'ai précisé dit que lorsque l'Etat est fort et que ses instructions sont clairement données, les résultats sont immédiats. Il s'agit bien d'une question de volonté politique et de clarté dans les objectifs et non une question de moyens.

Par ailleurs, dans l'Education nationale, les évaluations ne sont pas récentes puisqu'elles sont menées par la Direction des évaluations depuis une quinzaine d'années. La comparaison avec les autres pays n'a pas de sens car ces autres pays n'ont pas le collège unique. C'est bien le fait d'avoir placé des publics très hétérogènes dans le même collège qui a conduit à la situation actuelle. Les Anglais s'en sortent mieux grâce à une ségrégation du système.